

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 100

présenté par

M. Fabrice Brun, M. Bony, Mme Anthoine, Mme Bonnivard, M. Boucard, M. Breton, M. Brigand,
Mme Corneloup, M. Dubois, M. Habert-Dassault, M. Meyer Habib, M. Hetzel, Mme Louwagie,
Mme Frédérique Meunier, Mme Petex-Levet, M. Jean-Pierre Vigier et M. Viry

ARTICLE 1ER A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.